



Notre projet associatif

Ce projet associatif est élaboré à partir de valeurs, d'objectifs, de principes de la vie associative partagés par l'ensemble des acteurs de l'ANAE qu'ils soient élus ou professionnels et constitue le moyen de prévoir et de planifier les actions à mettre en œuvre.

Sommaire

- 1 Quelle est l'histoire de notre association ?
- 2 Quelles sont nos valeurs ?
- 3 Quels sont nos objectifs ?
- 4 Quels sont nos moyens ?
- 5 Quels sont nos projets ?

1 - Quelle est notre histoire ?

C'est en 1956 que fut créée l'ANAE par les Scouts de France et les Guides de France, sous l'appellation « Association nationale des Amis de l'Extension », qui s'explique par le fait que les Scouts de France et les Guides de France souhaitaient étendre leurs actions aux personnes handicapées, en particulier dans le domaine des vacances et des loisirs..

L'ANAE est une association loi 1901, sans but lucratif, ayant reçu les agréments : Education Populaire en 1959, puis Jeunesse et Sports, DDASS et Education Nationale, et dont les objectifs étaient :

d'élaborer, de créer, de gérer et d'animer des centres de loisirs accueillant des enfants et des adultes ayant un handicap moteur, mental ou sensoriel.

de rechercher et réaliser de nouvelles formes d'activités, notamment, celles associant personnes handicapées et personnes valides

Très rapidement, elle a été rejointe par l'Unapei (Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes handicapées mentales et de leurs Amis) et par l'APF (Association des Paralysés de France) qui ont toujours eu pour but de faire respecter les droits des personnes handicapées et en particulier le droit aux vacances et aux loisirs.

Ces deux Fédérations et les Scouts et Guides de France sont toujours membres de droit au Conseil d'Administration et l'ANAE est affiliée à l'Unapei en tant qu'association correspondante.

Pour mener à bien la mission que s'est donnée l'ANAE, celle-ci s'est portée acquéreur de trois établissements, dont deux à la montagne et un à la mer :

En 1956, achat du chalet de la Grande Casse à Pralognan la Vanoise en Savoie.

En 1972, achat du chalet de l'Ornon à Saint-Sorlin d'Arves, toujours en Savoie.

En 1979, achat de la villa de Costebelle à Hyères les Palmiers dans le Var.

L'ANAE est propriétaire de ces établissements, par contre elle a dû procéder à la vente en 2007 d'un château datant du XIème et XVème siècle et de ses dépendances situés à Sennecey le Grand en Bourgogne, château qui lui avait été légué en 1962. Cette décision a dû être prise devant l'ampleur des travaux à réaliser pour tenter de maintenir ce château en état et surtout pour le mettre aux normes actuelles de sécurité et de confort permettant l'accueil de personnes handicapées.



Notre projet associatif

L'Anaé en quelques chiffres...

Ce sont 7 permanents, 15 saisonniers et près de 200 animateurs recrutés pour assurer nos séjours.

C'est également un taux d'encadrement des séjours élevé : de 1 animateur pour 1 vacancier à 1 animateur pour 3 vacanciers selon les déficiences.

C'est aussi ... chaque année :

20 000 nuitées d'assurées ...

(22821 nuitées en 2009/2010)

3000 personnes accueillies ...

(3068 personnes en 2009/2010)

180 groupes qui séjournent dans nos centres ...

(184 groupes en 2009/2010)

Chacun de nos centres est dirigé par un Directeur secondé par un(e) Adjoint(e).

Du fait de l'éloignement géographique de chaque structure, Le Président avec l'accord du Conseil d'administration a nommé un Administrateur référent de chaque établissement. Ce Référent, du fait de la proximité de son lieu de résidence, peut ainsi avoir un contact plus fréquent et plus direct avec le Directeur concerné.

2 - Quelles sont nos valeurs ?

La principale valeur de l'ANAE est le respect de la personne handicapée, quel que soit son handicap et quel que soit son âge. L'ANAE adhère totalement à ce que prône l'Unapei depuis de nombreuses années :

« La personne handicapée est un citoyen à part entière, personne ordinaire, mais aussi singulière. Elle est ordinaire parce qu'elle connaît les besoins de tous, qu'elle remplit les devoirs de chacun et qu'elle dispose des mêmes droits que les autres. Elle est singulière parce que du fait de ses difficultés liées à son handicap, elle a des besoins particuliers qui doivent être satisfaits. »

La qualité de vie, la participation de la personne handicapée, la mixité entre personnes valides et personnes handicapées, la solidarité et l'esprit d'entraide vis-à-vis des personnes handicapées, des familles et entre associations, le militantisme et l'esprit démocratique, l'engagement bénévole et désintéressé sont autant de valeurs défendues à la fois par les élus de l'ANAE et les professionnels qui travaillent ensemble dans un climat de respect mutuel et de collaboration harmonieuse.

Depuis 2010, L'ANAE a l'agrément du Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté (CNLTA) qui est garant de l'éthique concernant l'engagement des signataires de la Charte Nationale de Qualité que cet organisme a élaborée.



Notre projet associatif

3 - Quels sont nos objectifs ?

Les objectifs actuels de l'ANAE ne sont pas très différents de ceux qui ont présidé à la création de l'association dans la mesure où celle-ci a toujours été pionnière dans sa conception des loisirs et vacances qui pouvaient être proposés aux personnes handicapées.

L'association a procédé à l'actualisation de ses statuts en mars 2009 pour s'adapter aux évolutions sociétales et juridiques.

A l'article 2 de ces statuts, sont inscrits les buts suivants :

- a) accueillir les personnes handicapées quels que soient leur handicap et leur âge en vue de loisirs et de vacances adaptés.
- b) favoriser la mixité personnes valides et personnes handicapées.
- c) permettre à des familles ayant en leur sein une personne handicapée de bénéficier de séjours de vacances et de loisirs dans un lieu adapté.
- d) permettre l'accueil de groupes scolaires ou autres, ayant éventuellement en leur sein une personne handicapée.
- e) ajuster ses moyens pour rester accessible à tous ;
- f) organiser des formations permettant l'accompagnement des personnes handicapées.

A travers tous ces objectifs, l'ANAE souhaite proposer aux personnes handicapées ainsi qu'à des personnes valides, des séjours de qualité diversifiés de par leur forme : vacances à la mer ou à la montagne, quelle que soit la saison, organisées intégralement par l'association, ou bien accueil de transferts d'établissements, classes de découvertes, clubs de sports pour personnes handicapées ou non, accueil de familles etc. avec des durées de séjours variables en fonction de la demande.

L'association désire fidéliser ses «clients» par la qualité de son accueil et des activités proposées.

Quel que soit le type de séjour, celui-ci doit répondre à l'attente des personnes, respecter leur projet de vacances, en offrant des lieux et des activités adaptés à leurs difficultés, un accompagnement personnalisé effectué par des équipes compétentes, proposer un projet global.

L'ANAE souhaite également faire partager son expérience en matière de loisirs pour personnes handicapées en organisant des séminaires ou des formations, mais aussi en répondant à des demandes d'intervention dans des colloques par exemple. Elle est aussi partenaire d'industriels concepteurs d'équipements adaptés tels que les fauteuils skis.



Notre projet associatif

4 - Quels sont nos moyens ?

L'ANAE est donc une association loi 1901 gérée par un Conseil d'Administration de 16 personnes depuis 2006, date à laquelle un profond remaniement a été effectué dans le fonctionnement de l'association et un nouveau Bureau constitué. Pratiquement, tous les membres de ce Conseil sont impliqués de près ou de loin dans le secteur médico-social.

Les directeurs sont conviés régulièrement par les instances associatives pour faire le point sur la situation de l'association, prendre les décisions nécessaires et envisager les projets à réaliser. Une fois par an, l'Assemblée Générale est convoquée selon les principes édictés par les statuts.

Une cellule comptable est chargée de la gestion administrative de l'association et de ses 3 établissements.

Du fait de l'éloignement géographique des structures, le Président avec l'accord du Conseil d'Administration a nommé un Administrateur référent dans chaque établissement, en fonction de son lieu de résidence. Celui-ci peut ainsi avoir un contact plus fréquent et plus direct avec le Directeur concerné.

L'ANAE travaille en relation avec différents partenaires tels que le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les Conseils Régionaux de Rhône-Alpes et PACA, les Conseils Généraux de Savoie et du Var, la Mairie de Paris à travers l'AGOSPAP, le CCAH, SCHNEIDER ELECTRIC et cette liste n'est pas exhaustive.

L'ANAE bénéficie de la veille juridique assurée par l'Unapei, ce qui lui permet de suivre l'évolution des lois régissant le milieu « handicap », évolution particulièrement importante ces dernières années.

Chacun des trois centres que gère l'ANAE est dirigé par un directeur et un adjoint permanent qui ont la mission de mettre en œuvre les projets de l'association, avec l'une de ses valeurs essentielles : la personne handicapée au centre de tout projet.

Le recrutement d'animateurs qualifiés et en nombre important est une des priorités des directeurs pour assurer l'accompagnement personnalisé et la sécurité des personnes accueillies. Dans les trois centres (mer et montagne) des professionnels diplômés encadrent les activités sportives.

L'association a une situation financière saine et s'est donné les moyens d'avoir des dossiers très professionnels, pour présenter ses projets, ce qui lui permet d'obtenir des emprunts bancaires et d'être crédible auprès des collectivités ou organismes de financement.

Ainsi, grâce à un emprunt et avec le soutien financier de certains de ses partenaires, l'ANAE a pu réaliser au cours de ces dernières années d'importants travaux de réhabilitation et d'aménagement de ses centres. Par exemple, depuis 2010, les vacanciers de Costebelle peuvent apprécier la nouvelle piscine totalement adaptée aux personnes à mobilité réduite ainsi que la construction d'un deuxième ascenseur.



Notre projet associatif

D'autres travaux moins spectaculaires mais tout aussi nécessaires ont été concrétisés dans les deux autres centres, comme la remise aux normes de l'électricité à Saint-Sorlin.

Chaque année, une importante équipe de bénévoles de SCHNEIDER ELECTRIC participent à ces travaux de rénovation dans un climat de convivialité toujours très apprécié par les équipes des centres.

Des activités spécifiques telles que ski assis, promenade en joëlette, pour les centres de montagne, initiation à la voile pour celui à la mer, sont proposées aux personnes accueillies mais aussi à des personnes handicapées extérieures aux établissements qui sont logées soit dans les hôtels voisins, soit en location dans le village. Ainsi les familles apprécient particulièrement de partager des activités avec leur enfant handicapé.

Les centres font très régulièrement des enquêtes de satisfaction qui sont analysées régulièrement dans un souci constant d'amélioration continue de leur qualité de service ; Ceci pour permettre une meilleure fidélisation de leurs vacanciers.

5 - Quels sont nos projets ?

L'ANAE doit cerner au plus près l'évolution des besoins des personnes handicapées et de leur entourage pour apporter des réponses les plus adaptées possibles, par exemple, en favorisant la mixité personnes valides, personnes handicapées, en accueillant les personnes dans un cadre plus intime qu'elles soient en famille ou en individuel, en élargissant la période d'accueil dans les centres, etc.

Pour Saint Sorlin, l'ANAE a entrepris un gros travail de réhabilitation de son centre, tel que la remise à neuf de l'ensemble des chambres et des sanitaires du 1er étage du chalet ; travaux qu'elle entend poursuivre dans les années futures,

Pour Pralognan, la demande est telle que l'association souhaite pouvoir doubler la capacité d'accueil en envisageant une construction sur le même site que celle déjà existante. Elle s'emploie à trouver les financements nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Quant à Costebelle, une phase importante de travaux a déjà été réalisée, avec la construction de la piscine et du deuxième ascenseur, mais l'amélioration de ce site doit se poursuivre régulièrement.

Comme il a été dit précédemment, l'ANAE a dû se séparer de son site de Bourgogne mais souhaite pouvoir recréer un lieu d'accueil à la campagne et si possible dans cette région où le Siège et le service comptable sont déjà installés. La création de ce centre permettrait de diversifier l'offre de séjours en proposant des accueils temporaires pour les personnes handicapées et des périodes de répit pour les familles qui sont souvent en recherche de ce mode de séjour

Voilà quel est le projet associatif de l'ANAE pour les cinq années à venir: parce que nous respectons la personne handicapée comme citoyen à part entière, parce que nous souhaitons qu'elle soit heureuse avec les autres, avec nous. Notre ambition est de l'accompagner dans ses loisirs en l'aidant à se réaliser à se dépasser, à nous surprendre !